

JE N'AI PAS EU MON BAC...

LA REPREPARATION, MEME SI ELLE EST VIVEMENT CONSEILLÉE, N'EST PAS L'UNIQUE SOLUTION.

REPREPARER LE BAC

Le bac est la clé pour entrer dans de nombreuses formations. Si près du but, il est envisageable de retenter sa chance.

Repréparer son bac dans le lycée d'origine, c'est un droit pour un an

- démarches auprès de l'établissement  *risque de manque de places*
- démarches auprès d'autres établissements : se renseigner au CIO
- conservation possible des notes >10 obtenues aux épreuves
- préparation des épreuves échouées

Inscription en candidat libre à la session 2027 du baccalauréat

- validation des épreuves réussies (supérieures à 10)
- préparation des épreuves échouées
- démarches auprès du CIO puis de la MLDS ou de la MIJEC

(S'inscrire avant la fin de l'année civile en cours)

A qui s'adresser :

Etablissement scolaire d'origine

Elèves tous réseaux : CIO

Elèves du public : MLDS

Lycée Vauban
Rue de Kérichen
BP62506
29200 BREST
Tél : 02 98 03 64 64
Mail : ca.mlde-brest@ac-rennes.fr
Site internet : <https://www.ac-rennes.fr/mlde>

Elèves du privé : MIJEC

Groupe Estran
Lycée Fénelon
105 Chemin de Ker Stears
29200 BREST
Tél : 02 98 44 98 66 ou 06 73 87 71 20
Mail : mijec.brest@enseignement-catholique.bzh
Site internet : <https://mijec.bzh>

Les cours par correspondance

CNED

CS60200
86980 FUTUROSCOPE Cedex
Tél : 05 49 49 94 94
www.cned.fr

Le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) organisme de l'Education Nationale, prépare entre autre aux différents baccalauréats généraux, technologiques et certains baccalauréats professionnels.

Institut Agro Enseignement à Distance
<https://ead.institut-agro.fr/>

L'Institut Agro Enseignement à Distance établissement public du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, dispense des formations agricoles.

Le travail par correspondance demande une capacité à s'organiser seul et une grande volonté pour respecter le cadre que l'on s'est donné.

PREPARER UN EQUIVALENT DU BAC

CAPACITE EN DROIT

RENNES 1

Rue Jean Macé CS 54203
35042 RENNES CEDEX
Tél. : 02 23 23 76 76
<https://formations.univ-rennes.fr/parcours/capacite-en-droit>

La Capacité en droit est admise en équivalence du Baccalauréat et permet l'accès aux concours administratifs de catégorie B. Le capacitaire pourra travailler (dans les secteurs juridique, bancaire, des assurances) ou poursuivre ses études de droit, en première année ou deuxième année.

C'est une formation de deux ans en cours du soir ou à distance. Elle exige beaucoup d'énergie et de travail. L'inscription se fait sans condition de titre.
Age minimum : 17 ans.

SE QUALIFIER PROFESSIONNELLEMENT EST INDISPENSABLE POUR TROUVER UN EMPLOI

PREPARER UN BAC PRO, UN CQP (CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE), UN CCP (CERTIFICAT DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE)

PAR CORRESPONDANCE

Voir page précédente les cours par correspondance des organismes publics : CNED, Institut Agro Enseignement à Distance (enseignement agricole)
Il existe des organismes privés à distance
Voir fiche du CIDJ La formation à distance 1.18

PAR ALTERNANCE

Tous les niveaux de formation sont accessibles par la voie de l'alternance et dans beaucoup de domaines. Il faut choisir le contrat le plus adapté à sa situation et à ses objectifs professionnels.

Le contrat de professionnalisation comme le contrat d'apprentissage est un contrat de travail passé entre un employeur et un jeune.

Consulter les sites :

www.bretagne-alternance.com
www.alternance.emploi.gouv.fr

C'est au jeune de faire la démarche de la recherche d'entreprise

S'ORIENTER VERS UN TITRE D'UNE ECOLE PRIVEE

Les écoles spécialisées proposent des formations de 3 ou 4 années accessibles aux non bacheliers dans de nombreux domaines : commerce, gestion, transport, tourisme, multimédia, audiovisuel.

Ces écoles sont payantes et la qualité de leurs formations variable.

Il faut veiller à ce que la formation débouche sur de réelles perspectives d'emploi. La plus grande vigilance est recommandée dans le choix de votre structure de formation

S'INSERER PROFESSIONNELLEMENT

Préparer un diplôme professionnel en un an

Consulter la brochure
« Que faire après le Bac ? »
sur le présentoir au CIO ou
sur le site

www.ideo.bretagne.bzh

Des élèves de première ou de terminale, bacheliers ou non, peuvent préparer un diplôme professionnel en un an : les Certificats de Spécialisation
Elles permettent de suivre une formation professionnelle en alternance adaptée aux besoins des entreprises locales. Certaines sont accessibles sans le Bac.

PREPARER LES DIPLOMES DE L'ANIMATION ET DU SPORT, LES DIPLOMES DE LA SANTE ET DU SOCIAL

Sans le bac, il est possible de préparer le **BPJEPS** (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) dans l'une des deux spécialités proposées : animateur ou éducateur sportif, celles-ci se déclinant en différentes mentions puis options selon le cas.

Ce diplôme permet d'accéder à un emploi dans les secteurs du sport, du social, de la culture ou des loisirs.

Admission sur épreuves, à partir de 17 ans. Il est recommandé d'avoir le niveau bac.

Il est possible de préparer un certain nombre de DE (diplômes d'État) sans le bac : DE ambulancier, DE aide-soignant, DE auxiliaire de puériculture, DE d'accompagnant éducatif et social, DE technicien de l'intervention sociale et familiale, DE moniteur-éducateur (2 ans).

S'y ajoute le titre d'assistant dentaire.

Certaines formations imposent à l'entrée des conditions d'âge (avoir 17 ou 18 ans, selon le cas) ou d'attestations.